

---

Formation professionnelle pour acteurs / Paris

---

Master class / stage d'Avril : RÉCITS - Dirigé par Eric Didry



Dans *le théâtre des récits*, il ne s'agit pas de parler de soi ni de raconter sa vie. Ce qui est central, ce sont les histoires, les innombrables histoires qui nous sont arrivées et dont nous avons fait l'expérience. Chaque récit est singulier dans sa matière et dans son traitement. L'acteur/le danseur est totalement responsable de sa proposition et cette responsabilité est fondatrice de ce travail. La diversité des histoires et des personnes crée une communauté vivante.

Eric Didry

Metteur en scène et acteur, Éric Didry a été l'assistant de Claude Régy et lecteur pour les Ateliers Contemporains. Il a été collaborateur artistique de Pascal Rambert.

À partir de 1993, il devient créateur de ses propres spectacles. Il cherche à élargir le champ théâtral en créant de nouvelles dramaturgies. Dans son premier projet *Boltanski/Interview*, retranscription d'une interview radiophonique de l'artiste Christian Boltanski, comme dans *La loi du marcheur*, l'oralité est au centre de son travail. Avec les spectacles de récits improvisés, *Récits/Reconstitutions* et *Compositions*, il interroge la frontière entre l'individuel et le collectif pour redéfinir la place du spectateur.

Il collabore avec d'autres artistes comme le chorégraphe Sylvain Prunenec et le concepteur son Manuel Coursin.

La pédagogie tient une place importante dans son travail. Depuis une dizaine d'années, il intervient à l'École du Théâtre National de Bretagne. Il anime régulièrement des ateliers de récits improvisés où il réunit acteurs et danseurs.



“(...) chaque expérience appartient dans l’absolu à celui qui l’a vécue. Personne ne la lui enlèvera, que cette expérience soit nulle, passionnante, elle est inaliénable.

Serge Daney

## LES PRINCIPES DE TRAVAIL

Les récits proposent un travail à partir de la mémoire de chacun. Je formule des *entrées* pour déclencher la mémoire : récit d’une première fois, récit de joie, récit d’un mensonge, récit d’un geste, d’une chute, d’un cri, etc... Les acteurs choisissent une histoire et, l’un après l’autre, viennent la retraverser sur le plateau.

L’acteur parle à la première personne et au présent. Le récit est un exercice d’*apparition* : faire apparaître des lieux et des personnes. Le récit fait revenir des paroles, des sensations, des pensées.

Les récits sont *fragmentés*. L’histoire se raconte en plusieurs parties distinctes. Cette fragmentation est liée aux différentes situations de l’histoire, aux différents lieux comme aux différentes temporalités (on peut structurer le récit en ne respectant pas la chronologie). La fragmentation crée la possibilité d’une écriture scénique.

Les récits sont *improvisés* : la construction du récit dans l’espace se fait sur le moment et le texte du récit s’invente sur le plateau.

Le récit est un *acte de présence* - présence à soi - où l’acteur fait exister sur le plateau une histoire avec son corps et ses mots : un temps de théâtre se crée en relation avec cette histoire. C’est un théâtre sans aucun accessoire.

Le récit n’est pas *adressé* : ce n’est pas parler aux autres mais devant eux. Le récit ne se délivre pas dans un rapport face public.

C’est un travail de *groupe* : l’acteur développe sa propre écriture scénique en regardant les autres travailler. C’est aussi le groupe qui agrandit la mémoire de tous et qui permet à des histoires oubliées de remonter.

---

Du 23 au 27 avril

---

**Public** : Artistes interprètes professionnels ou en voie de professionnalisation.

---

**Conseil et accompagnement professionnel** : financements possibles par l’AFDAS, le FONGECIF ou l’employeur (plan de formation ou DIF).

---

**Horaires** : 9h30h / 17h30

---

**Tarifs** : 350 € (financement personnel).  
Pour prise en charge par l’AFDAS ou autre OPCA, nous consulter.

---

Nous contacter, nous écrire

---

L’école du Jeu  
36-38 rue de la goutte d’or - 75018 Paris  
+33 (0) 1 42 51 84 02  
infos@ecoledujeu.com / www.ecoledujeu.com

Etablissement d’Enseignement Supérieur Privé, enregistré auprès du Rectorat d’Académie de Paris